

**Ecole maternelle du Val Guermantes**12 rue marcel Proust  
77600 Conches sur Gondoire**Procès-verbal du Conseil d'école  
Année scolaire 2016/2017**

Tél : 01 64 02 22 01	X Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre x 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	<b>Date</b>
Courriel Ce.0771551t@ac-creteil.fr			Le 07/03/2017  De

**Présents :**

Enseignantes de l'école	● Mme HASSAM (directrice) ● Mme STUTZ ● Mme SIMON ● Mme GUERLET	● Mme BOREL (PS le vendredi) ● ● ●
Membres du RASED	● ●	● ●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	● Mme BOTINEAU ● Mme COULANGE ● Mme GODIN ● Mme BAILLET	● ● ● ●
Le maire ou son représentant	● Mme VIARD	●
Conseiller municipal	● Mme ROMAN ●	
Autres membres invités	● M SOW (directeur du centre de loisirs)	● M DUBUS (directeur adjoint du centre de loisirs)
<b>Absent(es)</b> ● ●	<b>Absent(es) excusé(es)</b> ● Mme RAGALEUX (Inspectrice ) ● Mme CHAZALY (DSDEN) ● Mme THOMAS	● M MARCHAND (maire de Guermantes) ● M NION (maire de Conches)

Présidente de séance : Mme HASSAM	Secrétaire de séance : Mme GUERLET
-----------------------------------	------------------------------------

**ORDRE DU JOUR  
du 2<sup>ème</sup> conseil d'école**

1. Informations sur les procédures 1er degré
2. Point Sécurité : les alertes incendie, le PPMS, le DUERP
3. Vie de l'école
4. Coopérative
5. Travaux
6. Questions diverses préalablement données à la directrice
7. Date et horaires du prochain conseil d'école

**1. Informations sur les procédures 1er degré**

Il est rappelé que l'école est obligatoire à partir de 6 ans mais qu'il y a une obligation d'assiduité à l'école maternelle et donc au bout de 4 demi-journées d'absence la directrice se doit de faire une remontée pour absentéisme. Ainsi les départs anticipés ou les retours tardifs ne sont pas autorisés. Toute absence doit être justifiée. Mme Hassam se réserve le droit de transmettre les demandes d'absence (voyages...) à l'Inspection de Torcy.

Il n'y a pas de remontée jusqu'à présent.

## **2. Point Sécurité : le PPMS, les alertes incendie, le DUERP**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) attentat-intrusion a été déclenché le vendredi 2 décembre de 14h à 14h 45. Mme MOUGHAMIR (Conseillère pédagogique de la circonscription de Torcy) était présente en tant qu'observatrice. Pour l'école maternelle, Mme BAILLET (maman et parent d'élève) et Mme MOUROUX (stagiaire présente au moment du PPMS) étaient présentes aussi en tant qu'observatrices dans les zones de confinement.

Il en est ressorti que :

- Le personnel du ménage n'avait pas été prévenu.
- Certaines portes n'étaient pas fermées.
- Mme MOUGHAMIR a félicité les enfants et enseignantes car il n'y avait pas de bruit.

Un prochain PPMS aura lieu conjointement avec le centre de loisirs.

Le mercredi 22 février 2017 a eu lieu une alerte incendie en présence des pompiers de Lagny.

Il en est ressorti que :

- Les 2 classes qui se trouvent dans la cour à savoir la classe de PS et la classe de MS doivent se déplacer dans la cour élémentaire : la cour maternelle est trop proche des bâtiments et le fait d'avoir un seul point de regroupement facilite les démarches des pompiers.
- Il faut bien penser à compter les élèves, à donner l'information à la directrice qui le transmet aux pompiers.
- Il faut attendre que les pompiers donnent l'ordre d'entrer dans les locaux même si c'est une fausse alerte.

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été fait avec Mme Wiart, directrice de l'école élémentaire, le mardi 17 janvier. Nous avons fait la liste des risques que nous avons observés et nous avons transmis ces informations à Mme Viard (Présidente du SIVOM). Mme Viard a mis tout en œuvre et rapidement pour régler les problèmes de sécurité. On peut citer : la coupe des branches dans la cour.

## **3. Vie de l'école**

### **Sorties faites et prévues :**

Mardi 15 novembre, les élèves ont assisté au spectacle Mousse la Frousse proposé par le théâtre Astral.

Lundi 14 novembre, les grandes sections de la classe d'Isabelle ont participé avec les animateurs du Moulin Russon à un atelier autour des petites bêtes de la litière.

Mercredi 23 novembre, toutes les petites sections de l'école sont allées à la chasse aux escargots avec Mme Borel et les animateurs du Moulin Russon.

Lundi 12 décembre, les personnes âgées accompagnées de Mme Billy sont venues remercier les enfants d'avoir décoré leur menu du repas de Noël. Nous leur avons présenté une petite chorale sur des chants de Noël.

Vendredi 3 mars, l'école a fait son carnaval : les élèves et l'équipe pédagogique sont venus déguisés. Les parents nous ont préparé des crêpes pour le goûter de l'après-midi. Nous remercions tous les parents pour leur participation.

A venir toujours avec le moulin Russon :

Les classes des MS et iront faire du pain le 18 avril au moulin Russon pendant que les MS/GS feront du papier recyclé.

*Mme BOTINEAU rappelle que l'année dernière les enfants avaient eu froid pendant l'animation « papier recyclé » et qu'il faudrait prévoir des bottes et une tenue de rechange.*

Les classes de MS/GS et MS participeront à l'atelier « Enquêtes de pas » et « les bêtes de la litière » le mardi 6 juin.

Les classes de PS et PS/GS iront au Moulin le mardi 20 juin pour les ateliers « graine de nain » ou « le papier recyclé ».

La classe d'eau a été validée par le SIAM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne la Vallée), elle se déroulera du 15 au 30 mai. Le SIAM finance les 4 classes à hauteur de 600 euros par classe participante.

La somme a été utilisée pour

- L'association de la Rhubarbinette : Avec 3 animateurs, les classes participeront les mardi 16 mai de 14h à 16h, le vendredi 19 mai de 9h à 11h et le mardi 23 mai de 14h à 16h à 3 ateliers :

- Les enfants de petites sections expérimenteront la flottabilité de différents objets, ainsi que l'effet du courant sur ces objets ; les enfants de moyennes sections expérimenteront la navigation de bateaux collectifs, réalisés en amont en classe, afin de prendre conscience des caractéristiques d'une rivière, tel que sens et force du courant, et les enfants de grandes sections expérimenteront le rôle du courant pour actionner différents moulins réalisés en amont en classe.

- Ils découvriront également les caractéristiques de l'écosystème de la rivière en récoltant et en observant le fond du ruisseau.

- Ils profiteront d'une séance de contes et d'histoires autour de l'eau.

3 animations pour un total de 540 euros

- Les classes se déplaceront au SIAM les :

Mercredi 10 mai de 9h30 à 10h30 pour la classe des PS

Mercredi 24 mai de 9h30 à 10h30 pour la classe des MS/GS

Lundi 29 mai de 9h30 à 10h30 pour la classe des MS

Mardi 30 mai de 9h30 à 10h30 pour la classe des PS/GS

Ils feront 3 ateliers en fonction du thème choisi par l'enseignante.

Les animations au SIAM sont gratuites mais le déplacement est lui payant pour un montant de 1 180 euros.

- Nous avons pu acquérir du matériel pour compléter nos tables à eau, nous avons racheté une autre table, pour un montant de 680 euros. Une partie de la table à eau a été payée par la coopérative (soit 149.80 euros).

La fête de l'école se déroulera le samedi 10 juin au matin : les élèves offriront une chorale à leur famille et les travaux sur les livres étudiés seront exposés dans le hall de l'école maternelle.

La sortie de fin d'année se déroulera le mardi 4 juillet, nous souhaitons emmener les élèves à la ferme de Saint-Hilliers.

#### **4. Coopérative**

Au 1<sup>er</sup> conseil d'école nous avons 3 373,65 euros mais tous les dons des parents n'avaient pas été encore comptabilisés et le paiement du spectacle n'avait pas été encore prélevé. Soit un total des dons parents de 1887 euros et le spectacle de Mousse la frousse à 480 euros.

A l'heure du 2<sup>ème</sup> conseil d'école nous avons 2748.29 euros.

#### **Bénéfice :**

Nous avons fait un bénéfice de 735€ grâce à la vente des photos.

#### **Dépenses :**

Nous avons fait les dépenses suivantes :

**Classe d'Elisabeth** : achat de livres pour 18 euros, des achats divers pour la classe pour un montant de 156.73 euros (tampons, ingrédients pour faire des recettes, des bandes adhésives, un calendrier de l'Avent) et un achat de matériel pédagogique à 119 euros.

**Classe de Christine** : achat de matériel pédagogique à 121 euros

**Classe d'Isabelle** : achat de matériel pédagogique à 139 euros.

**Classe de Cyrielle et Valérie** : un achat pédagogique à 189 euros, des achats divers pour la classe (livres, boîtes de rangement, des bandes adhésives, petits matériel pour l'art plastiques) pour un total de 144.89 euros.

**Pour l'école** : achat de 3 jeux en bois à 749 euros. La société nous en a offert un.

Nous avons aussi acheté pour 443 euros des jeux pédagogiques (cadeaux de Noël des classes).

L'entretien de l'aquarium (pompe, nourriture, plantes) 47.02 euros

3 abonnements pour l'école à 184.50 euros

Certaines dépenses n'apparaissent pas encore sur le dernier relevé de compte.

*Mme Viard informe que la mairie de Guermantes versera une subvention d'environ 1000 euros.*

## **5. Travaux**

Mme Simon souhaite savoir si la mezzanine de sa classe peut être enlevée, il lui faudrait une armoire pour pouvoir ranger les affaires de la classe qui se trouvent dans les bacs en dessous de sa mezzanine.  
Enfin, elle aimerait qu'on lui mette des barres en bois pour faire des affichages.

*Mme Viard répond que cela risque d'être difficile car des rénovations générales sont en projet. De plus, c'est un choix personnel et une nouvelle enseignante pourrait souhaiter le contraire.*

Afin de finaliser l'aménagement du nouveau jardin de l'école, la mairie de Conches avait proposé à l'école maternelle des bacs de culture en bois, afin d'éviter d'ôter tout le sable et d'apporter de la terre. Nous n'avons pas eu de retour si nous allions les avoir.

*Mme Thomas va se renseigner auprès de la mairie de Conches.*

## **6. Questions diverses préalablement données à la directrice**

Pas de questions

## **7. Date et horaires du prochain conseil d'école**

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 13 juin à 18h00.

La séance est levée à 18h33.

Signature de la présidente

Mme HASSAM

Signature de la secrétaire

Mme GUERLET